



EMPLOI ET
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
EN POLITIQUE DE LA VILLE

RECUEIL
DE PAROLES

L'ÉCONOMIE POPULAIRE

EN QUOI EST-ELLE
STRUCTURANTE POUR LES
HABITANT.ES DES
QUARTIERS DE LA
POLITIQUE DE LA VILLE ?

TABLE DES MATIÈRES

L'objet étudié : Une réalité présente dans les quartiers populaires	3
L'enjeu d'étudier localement le sujet	4
Les deux quartiers prioritaires investis	7
Les objectifs de cette immersion	9
ETAPE 1 : Cadrage et Problématisation	9
1. Qualifier l'objet de son étude, ici l'économie populaire	9
2. Problématiser le sujet	10
ETAPE 2 : Accès au terrain	12
1. Interroger les personnes ressources	12
2. Produire une lecture croisée des entretiens	16
2.1. De nombreuses activités informelles sont repérées et connues	16
2.2. Une économie populaire aux fonctions économiques et sociales plurielles	21
2.3. Une économie populaire imprégnée d'une forte logique de solidarité	22
2.4. L'accès à l'économie populaire chez les jeunes	22
2.5. La pratique comme mode de conciliation des temps de vie familial et professionnel	24
2.6. L'activité « cachée » comme mode d'autonomie pour certaines femmes	25
2.7. La récurrence du discours sur l'importance des pairs-modèles	25
2.8. L'ère du numérique a favorisé l'expansion de l'économie informelle	26
2.9. Les freins repérés à la création	27
2.10.
Les leviers repérés à la création d'activité formelle ou à la transition vers le marché de l'emploi classique	31
ETAPE 3 : Appropriation des enseignements	33
1. Changer son regard et approfondir	33
2. Exemples de réponses institutionnelles	34
2.1. La mécanique de rue	34
2.2. Le Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée comme levier d'action	39
2.3. Les activités culinaires	43
Pour aller plus loin	45

L'OBJET ÉTUDIÉ : UNE RÉALITÉ PRÉSENTE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

L'économie informelle, ou plus largement l'économie « populaire », fait l'objet de recherches dans les quartiers prioritaires mais encore peu de collectivités territoriales s'en saisissent pour y apporter une réponse qui ne soit pas uniquement répressive.

Pour autant, comme le note le Conseil National des Villes dans un avis datant de 2019, « *la réalité économique des quartiers ne peut se limiter à l'unique prisme du marché et des flux financiers. Les habitant.es s'organisent pour répondre à des besoins non couverts en créant des modèles économiques innovants basés souvent sur des valeurs et des pratiques de solidarité (épargne solidaire, cantine de quartier, mécanique de rue)* ».

Dans le cadre de son diagnostic de territoire des quartiers prioritaires de la politique de la ville à Montpellier, le cabinet Compas a réalisé une étude prospective des effets de la crise sanitaire sur la fragilité des quartiers. Parmi les sept indicateurs de fragilité étudiés, le Compas interrogeait l'effet de la crise sanitaire sur le budget des ménages. Or le quartier de la Mosson affichait une position bien plus défavorable que la moyenne des quartiers prioritaires de Montpellier. Les raisons évoquées étaient plurielles. Une proportion importante d'habitant.es occupait alors un emploi précaire, ou qui fut largement impacté par les mesures sanitaires restrictives de l'époque. Enfin, la crise sanitaire a fait basculer de la précarité à la pauvreté la part de la population qui se situait, avant crise, juste au-dessus du seuil de pauvreté.

« *Les personnes ayant des emplois précaires parvenaient pour beaucoup d'entre elles à trouver un équilibre économique entre revenus d'activité et revenus provenant du système d'indemnisation du chômage. La perte subite des revenus salariaux ou alors du revenu d'auto-entrepreneur se traduit par une baisse nette du revenu du ménage. Il en est de même pour toutes les activités informelles (ménages, gardes d'enfants, réparation de véhicule, petits travaux d'entretien...) qui étaient assurées de manière cachée par un certain nombre de personnes en situation de pauvreté* ».

Au printemps 2020, dans les quartiers prioritaires, la perte subite de revenus ou de compléments de revenus a généré une aggravation de la précarité, et pour certain.es, de la pauvreté. Mais la période de confinement a synchroniquement mis en lumière la capacité d'entraide des populations résidentes dans les quartiers populaires. Ces mécanismes d'auto-organisation et de résilience ont pu s'enclencher parce que préexistait des systèmes de solidarité et des réseaux d'interconnaissance.

Ce que la crise sanitaire a révélé nous amène à nous demander en quoi l'économie populaire, génératrice de ressources financières, de dynamiques sociales locales et de solidarités, est structurante dans les quartiers prioritaires.

L'ENJEU D'ÉTUDIER LOCALEMENT LE SUJET

En 2019, le Conseil national des Villes publiait un rapport sur l'économie informelle, intitulé « *Valoriser les savoir-faire économiques et soutenir les initiatives des habitants : un nouveau défi* ». En 2021, le Comité Interministériel des Villes (CIV) demandait à ce que les initiatives associatives accompagnant la sortie des femmes des QPV de l'économie informelle soient soutenues.

Dans ce contexte, la DREETS Occitanie a missionné Villes et Territoires Occitanie pour interroger les fonctions sociales de l'économie populaire sur deux quartiers prioritaires permettant alors de tester une méthodologie simple de recueil de paroles et pouvant venir alimenter la préfiguration des prochains contrats de ville.

Malgré l'absence de données officielles, les activités dites informelles pèsent de manière importante dans l'économie globale des quartiers. Une meilleure connaissance de cet écosystème économique favoriserait l'anticipation des difficultés en cas de crise, la déconstruction des idées reçues sur la dépendance aux allocations, l'inactivité, ainsi que le manque de dynamisme économique des habitant.es des quartiers.

Au-delà d'un enjeu de revalorisation de l'image des quartiers populaires, il est aussi question de ressources locales. Comment transformer l'économie populaire en ressource territoriale, en potentiel de développement économique local ?

L'enjeu est ici celui de l'adaptation des politiques d'accompagnement à la création d'activité et d'emploi à la spécificité de chaque dynamique économique territoriale : développement de niches

d'emploi locales, valorisation des savoir-faire des habitant.es et repositionnement de leur demande dans le développement économique, social et urbain de leur quartier. Intégrer ces écosystèmes d'emploi aux projets de territoire nécessite alors la sensibilisation (information) et l'accompagnement à l'ingénierie des acteurs locaux.

Précaution de lecture et précision méthodologique

Il est important de préciser que nous parlons d'étude car nous étudions effectivement le sujet en tant que tel, mais il faut signaler que nous ne réalisons pas une étude sociologique dans ce qu'elle induit de rigueur scientifique. Notre démarche d'étude, entendue ici comme un recueil de paroles d'acteurs de terrain et de proximité, ne se veut ni exhaustive, ni suffisamment approfondie pour en tirer des généralités. Cela signifie que la captation de paroles telles quelles sera restituée, se fera l'écho de réalités observées ou vécues, d'observations, mais ne permettra pas d'en mesurer la représentativité. Cette remontée de paroles se veut juste un outil d'interpellation, de réflexion initiale. Ce premier niveau de connaissance doit par la suite être complété si la collectivité décide de s'emparer du sujet :

- comités d'expert.es,
- étude sociologique¹,
- groupe de travail inter-partenaires,
- interpellation citoyenne,
- etc.

Cette investigation n'a pas vocation à produire une connaissance exhaustive et totalement représentative de la réalité locale en matière d'économie populaire. Notre objectif est de présenter aux collectivités une démarche méthodologique simple, leur permettant d'interroger cette thématique sur leur territoire :

- Qu'interroger ?
- Comment interroger ?
- Comment identifier les personnes ressources porteuses d'une connaissance de proximité sur les pratiques et les acteurs principaux de l'économie populaire ?
- Comment s'approprier ce matériau qualitatif recueilli auprès des acteurs de terrain ?

¹ L'association recherche éducation action ([AREA](#)) à Montpellier, vient d'ailleurs de finaliser une étude sociologique sur la réalité des biffins exerçant sur le(s) marché(s) aux puces de la Mosson.

- Comment approfondir la démarche et pour quels objectifs ?

Parce que ce travail a une visée opérationnelle, nous avons fait le choix d'investir deux territoires et de décliner la démarche telle qu'une collectivité pourrait l'entreprendre sans déployer de gros moyens. Elle tend aussi à rappeler que dans la préfiguration des futurs contrats de ville, la mobilisation de professionnel.les de terrain mais aussi d'habitant.es (comme expert.es d'usage de leur quartier) peut permettre la production de connaissances et d'axes de réflexion. Nous restituons donc ici différentes étapes méthodologiques d'une investigation de terrain, en valorisant la connaissance et les éléments de compréhension qu'elle permet de recueillir de manière à donner totalement corps à notre propos méthodologique.

LES DEUX QUARTIERS PRIORITAIRES INVESTIS

Notre immersion se concentre sur deux quartiers prioritaires de l'Hérault aux caractéristiques distinctes en termes d'habitat (QPV de grands ensembles, QPV d'habitat social de taille moyenne, QPV de centre ancien dégradé et de petite taille), d'une part pour questionner en quoi l'économie informelle diffère d'un territoire à l'autre, d'autre part pour analyser en quoi les caractéristiques d'un territoire impactent la typologie des activités informelles existantes.

Le quartier Mosson à Montpellier



- Quartier d'habitat social dit de grands ensembles, 21 817 habitant.es
- Un [NPNRU signé en 2021](#) comprenant parmi ses objectifs ceux :
 - D'une redynamisation commerciale,
 - De la proposition d'une nouvelle offre tertiaire et des locaux pour les artisans.
- Une [Cité de l'emploi](#)
- Un [Quartier productif](#)
- La préfiguration d'une candidature au label Territoire Zéro chômeur de Longue durée ([TZCLD](#))
- Un [réseau associatif](#) actif avec une forte interconnaissance

Le quartier centre de Lodève



- Centre-ancien dégradé
- 3 018 habitant.es
- Une forte présence de l'ESS
- Un réseau associatif actif avec une forte interconnaissance
- Un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ([TZCLD](#)) labellisé avec la création d'une première entreprise à but d'emploi (EBE) autour des métiers de recyclage, réemploi et maraîchage bio

LES OBJECTIFS DE CETTE IMMERSION

ETAPE 1 : CADRAGE ET PROBLÉMATISATION

1. Qualifier l'objet de son étude, ici l'économie populaire

En théorie

Définir l'objet dont on parle, est une première orientation et un positionnement sur la base duquel les pilotes d'une étude abordent le sujet qu'ils traitent. Considérer l'économie populaire dans sa seule dimension « illicite », ou l'appréhender dans ses fonctions sociales, économiques, solidaires, identitaires, sont deux approches du sujet qui vont orienter différemment la problématique et le travail de terrain.

Mise en application

Nous entendons par économie informelle celle retenue par les membres du CNV : l'économie informelle désigne l'ensemble des initiatives et « *des activités (vente de biens ou de services, prestations, accompagnement de personne, projet individuel ou collectif), créatrices de valeur et de lien de solidarité, qui échappent à la régulation de l'Etat et à la comptabilité nationale, qui ne s'inscrivent dans aucun cadre réglementaire et n'offrent, de ce fait, pas de protection sociale pour les personnes* ».

Nous éviterons autant que possible d'utiliser le qualificatif d'« informel » pour décrire cette économie. Nous lui préférerons la notion d'économie « populaire » ou de subsistance. Ces termes traduisent un positionnement sociologique qui consiste à comprendre ces pratiques du point de vue des travailleur.euses et habitant.es, et non pas seulement sous le prisme d'une vision normative dominante. En d'autres termes, appréhendée du point de vue des habitant.es des quartiers populaires, cette économie peut être centrale, structurante, de subsistance, affichée, assumée, banale, légitime, indispensable, etc.

Il semble important de différencier les pratiques qui ne relèvent que d'une simple illégalité de celles qui sont également délictueuses ou criminelles. Nous incluons dans notre objet d'étude toutes les

pratiques, en soi légales (si elles étaient déclarées), qui relèvent de pratiques de coûts évités : vente non-déclarée de produits et de services, échanges de services, mutualisation de moyens.

2. Problématiser le sujet

En théorie

La problématisation consiste à circonscrire le sujet à l'aide de choix thématiques et d'hypothèses : que questionnons-nous en priorité ? A quelles questions, à quels enjeux, à quels effets, nous renvoie l'économie populaire ? Pour faire le choix de ces familles d'acteurs à solliciter il faut prendre en compte deux variables principales :

- Identification des familles d'acteurs effectivement présentes sur le quartier concerné.
- En référence aux hypothèses précédemment posées qui induit la nécessité d'interpeller des personnes susceptibles d'avoir des éléments de réponses à ces hypothèses.

Mise en application

Sur les quartiers ciblés les familles d'acteurs travaillant en interaction avec les familles sont issu.es des champs variés suivants :

- Éducation spécialisée / travail social
- Accompagnement à l'insertion
- Accompagnement à l'emploi
- Accompagnement à la création d'entreprise
- Accès aux droits
- Droits des femmes
- Apprentissage de la langue
- Aide alimentaire
- Loisirs jeunesse
- Commerce

Au fur et à mesure des échanges, d'autres personnes peuvent venir compléter l'échantillon. Lorsque les personnes interviewées évoquent des réalités que nous n'avions pas anticipées, cela peut mener à élargir les critères de sélection du profil des professionnels. Les auxquels il est utile de donner la parole.

Les acteurs locaux ne peuvent adapter leur politique d'accompagnement au développement économique local que s'ils identifient et comprennent les causes et les conséquences locales de l'économie populaire :

- L'économie informelle ne répond-elle qu'à des difficultés économiques ?
- Répond-elle au contraire à divers besoins non-couverts ou couverts de manière insatisfaisante pour les habitants des QPV.
- Quelles sont les conséquences économiques, sociales, environnementales de ces activités non régulées ?
- La crise sanitaire et ses incidences ont-elles un impact sur l'économie informelle ?
- En quoi l'économie populaire structure le quartier, tant sur le plan économique, que sur le plan des relations sociales ?
- Quels sont les freins à la transition d'une économie populaire vers une économie formelle ?

Comme nous le savons, de fortes inégalités entre femmes et hommes persistent dans notre société et avec encore plus d'acuité dans les quartiers de la politique de la ville. L'une des grandes inégalités actuelles est l'accès au marché du travail : accès inégal à l'emploi, aux emplois stables et non précaires, absence de féminisation de certaines branches professionnelles et a contrario ultra féminisation d'autres secteurs de l'emploi, salaires inégaux, carrières ralenties ou inéquitable, etc.

- En quoi l'économie populaire se fait-elle l'écho de ces inégalités entre femmes et hommes dans leur rapport à l'emploi ? L'économie populaire répond-elle à des enjeux et à des besoins spécifiques chez les femmes ?

Nous pouvons supposer que cette économie puisse se faire l'écho d'une réponse que les femmes auraient trouvées aux inégalités dont elles font l'objet :

- Répondre à la difficulté d'accès à l'emploi
- Répondre à la difficulté, voire l'impossibilité, d'accès à des emplois non précaires

- Répondre à la répartition sexuée des rôles sociaux qui rend la conciliation des temps de vie plus complexe chez les femmes que chez les hommes
- Développement d'une activité économique au sein du quartier (proximité géographique) pour répondre à l'absence et/ou l'insuffisance de moyens de mobilité.
- Développer un service informel de proximité (proposé à un entourage proche voire « communautaire ») pour dépasser la barrière de la langue.
- Développer une activité informelle faute de diplôme et de compétences professionnelles reconnues par le système français.
- Etc.

ETAPE 2 : ACCÈS AU TERRAIN

1. Interroger les personnes ressources

En théorie

Aborder un sujet tel que celui de l'économie populaire peut s'avérer complexe en ce qu'il renvoie à des pratiques informelles, et dont les habitant.es cherchent à réduire la visibilité sociale. Il existe dans tout quartier de nombreux acteurs de proximité qui connaissent finement leur périmètre d'action, les habitant.es et leurs pratiques. Une première étape consiste à identifier le profil des acteurs sur lesquels s'appuyer pour produire un premier niveau de connaissance.

La présentation du sujet et des objectifs de notre démarche nécessite une réflexion à part entière. La notion d'économie populaire est bien mieux accueillie que celle d'économie informelle : la première valorise un système solidaire là où la seconde souligne le caractère illicite des pratiques.

L'argumentaire consiste ensuite à valoriser les objectifs d'un questionnement sur un tel sujet, en faveur des habitant.es : identifier et valoriser les compétences des habitant.es, mieux comprendre les pratiques pour ajuster les politiques publiques aux besoins des habitant.es, identifier les besoins des habitant.es en matière d'espace d'expérimentation, de soutien à l'accès à l'emploi et à la création d'activité, etc.

Nous nous sommes appuyés sur des acteurs de terrain pour aborder le sujet et esquisser les contours de l'économie informelle dans le quartier de la Mosson qui est très vaste.

Nous avons pris le parti de ne pas présager de l'orientation qu'allait prendre cette première phase de terrain. L'idée est de considérer un acteur rencontré comme une personne ressource sur laquelle nous nous appuyons pour cheminer dans le quartier. Chaque constat posé, chaque public évoqué donne par la suite lieu à la prise de contact avec un.e professionnel.le travaillant sur le lieu ou avec le public évoqué par notre précédent interlocuteur.

Pour illustration notre premier interlocuteur était un éducateur de rue travaillant depuis plus de 10 ans dans le quartier. Nous avons évoqué avec lui la jeunesse, l'alimentation et la question plus particulière des femmes. A la suite de ce premier entretien nous avons orienté nos rencontres suivantes vers des associations ou des structures dont l'objet était l'alimentation, ou le public cible était la jeunesse et les femmes.

Mise en application

Quel biais avons-nous pris pour que les gens nous parlent d'économie « informelle » ? Nous avons présenté notre démarche de deux manières différentes :

1. **En évoquant explicitement la notion d'économie informelle mais en insistant sur les objectifs d'une telle étude** : la valorisation des compétences invisibles du quartier faute de pouvoir les exercer de manière formelle et visible, comprendre les freins d'accès à l'emploi, distinguer ce qui, de cette économie informelle, devait faire l'objet d'un appui pour une transition de l'informel vers le formel, et ce à quoi les pouvoirs publics ne pouvaient ou ne devaient pas toucher (les pratiques non déclarées comme seul moyen de subsistance ou de niveau de vie décent).
2. **En éludant la notion d'économie informelle lorsqu'il nous semblait que ce terme générique pouvait mettre notre interlocuteur sur la défensive** : Dans ce cas de figure nous mettions l'accent sur notre volonté d'identifier au cœur du quartier toutes les compétences connues et visibles des habitant.es. Durant l'échange la question des conditions de mise en œuvre de ces compétences était posée, ainsi donc que la dimension « formelle » et/ou « informelle » de ces pratiques.

Cette approche nous a été bénéfique car elle nous a permis de révéler des activités qui ne sont pas commercialisées, mais qui sont captées par des structures dans un objectif premier d'une sauvegarde des savoir-faire. Ces structures ont parfois pour ambition de sensibiliser les femmes porteuses de ces savoir-faire au fait qu'elles puissent l'exploiter comme une source formelle de ressource (création d'activité). Nous avons ainsi pu entendre parler :

- Des tisseuses porteuses d'un savoir-faire artisanal qui se raréfie et qui fabriquent des produits d'une grande qualité et d'une grande finesse.
- Des cueilleuses qui sont des femmes qui, dans leur village d'enfance, ont appris la médecine des plantes et qui sont donc porteuses d'un précieux savoir en herboristerie. Elles le déclinent de manière adaptée aux plantes accessibles en périphérie de leur quartier et fabriquent des huiles, et autres produits médicinaux naturels.

Nous avons rencontré des structures municipales, privées, associatives, intervenant dans les champs d'activité suivants :

- Culture et loisirs
- Alimentation (et urgence alimentaire)
- Accès aux droits
- Prévention spécialisée
- Emploi
- Insertion
- Appui et accompagnement à la création d'activité
- Jeunesse
- Droits des femmes
- ESS
- Prévention spécialisée

Nous avons ainsi interviewé 27 acteurs et actrices de terrain. Par la suite nous avons également sollicité les conseils citoyens ainsi que quelques habitant.es. L'accès aux habitant.es est complexe car malgré une présentation ajustée des objectifs de l'enquête, prendre la parole sur un tel sujet relève pour eux d'une prise de risque. Nous avons travaillé à hauteur des moyens qui nous étaient donnés. Ainsi nous n'avons pas le temps de réaliser une immersion profonde dans le quartier, nécessaire à la récolte d'un

nombre conséquent d'interviews auprès d'habitant.es. Nous en avons cependant rencontré.es mais sans que les habitant.es soient notre cible principale de connaissance.

Rappelons que notre démarche se fait simplement l'écho de ce qu'un.e chef.fe de projet pourrait imaginer faire en un temps contraint pour alimenter sa connaissance et la réflexion sur un sujet. Or son réseau de proximité est avant tout composé de professionnel.les de terrain et non d'habitant.es. Cela ne remet absolument pas en cause le caractère incontournable et fondamental de donner la parole aux premier.es concerné.es, à savoir les habitant.es.

L'ensemble de ces entretiens nous a permis de faire émerger de nombreux constats. L'objectif, nous le rappelons, n'est pas d'ériger ces connaissances au rang de vérités absolues. L'intérêt est ici de se saisir de ces réalités (parmi d'autres) pour alimenter un premier niveau de réflexion institutionnelle.

2. Produire une lecture croisée des entretiens

En théorie

Au terme de la campagne d'entretiens, il s'agit ensuite de réaliser une lecture croisée des entretiens c'est-à-dire :

- D'identifier les points de convergence des discours
- D'identifier les points de divergences et d'en supposer la cause (exemple le contexte urbain/rural)
- D'identifier les points significatifs des discours.

Mise en application

2.1. De nombreuses activités informelles sont repérées et connues

Le commerce alimentaire

Ventes de produits alimentaires sur le marché de la Mosson ou à la sauvette dans des commerces mobiles (camions). Ces produits sont :

- Des invendus récupérés dans les commerces alimentaires de la ville
- Des produits achetés à moindre coût en Espagne
- Des vols dans les productions maraichères locales

La vente de ces produits se réalise parfois sur des stands qui côtoient des stands formels pour lesquels les marchands paient un emplacement.

Des camions passent également dans le quartier en klaxonnant ce qui informe les habitant.es qu'il a des produits alimentaires à vendre.

Activités traiteur

La demande est la plus souvent liée à l'organisation d'événements familiaux tels que des mariages. Il s'agit souvent de femmes. Elles produisent tout type de plats et fonctionnent telles des traiteurs à la demande. L'activité de traiteur semble si répandue que certaines boulangeries du quartier se fournissent également auprès de ces femmes, et vendent leurs produits en se référant non pas à une maison de fabrication, mais au nom des femmes qui les cuisinent.

Les épiceries : une affaire de famille

De nombreux jeunes dont les familles tiennent des commerces (alimentaires ou non-alimentaires) travaillent dans ces commerces. Cela leur permet de gagner de l'argent rapidement sans avoir à se confronter au risque de discrimination ou d'échec induit par la recherche d'emploi. Le travail familial leur apparaît aussi plus confortable car il n'impose aucune mobilité géographique. Lorsque tel est le cas, le frein psychologique de la mobilité n'existe pas puisque la sortie de la zone de confort géographique est compensée par le maintien dans une zone de confort relationnelle (le fait d'aller travailler en famille).

Certains nous alertent cependant que pour certains jeunes le travail en famille n'est pas une option ou un choix, il est imposé par les parents.

Le commerce de produits non-alimentaires

La vente de produits neufs achetés à moindre coût à l'étranger.

La vente de produits achetés à moindre prix en Espagne semble courante. Ils s'achètent sur le marché légal de la Mosson où stands officiels et stands non-déclarés s'alignent. Il n'y a pas forcément de tensions entre les marchands de stands légaux et les autres marchands tant que les produits vendus n'entrent pas directement en concurrence. Notre interlocuteur nous raconte que les produits espagnols vendus par les marchands à la sauvette ne sont vendus par personne d'autre. Dans ce cas les marchands non-déclarés semblent s'emparer d'un « marché » non couvert ; celui du produit au contenant plus grand et à moindre prix (exemple de la bouteille de shampoing d'un litre, ou du pot de gel 500ml vendu au prix d'un pot de 100ml sur le marché français).

La vente de produits de réemploi.

Il s'agit d'objets divers d'occasion, personnels, récupérés dans la rue, ou échangés. Les produits peuvent être revendus en l'état ou nettoyés, réparés avant leur vente. Ce qu'induit une telle activité (tri, remise en état, revente) s'apparente à l'activité d'une ressourcerie. Cette activité est souvent évoquée car elle est visible, récurrente et « historique ». Les gens l'apprécient pour toutes ces raisons mais aussi pour toute sa dimension relationnelle, conviviale, source de lien sociale et d'animation de la vie sociale.

Les métiers de couture et de fabrication artisanale

Les femmes exercent également les métiers de couture. Ces métiers connaissent d'autant plus de succès que le recyclage connaît un réel essor. La période de confinement et la fabrication de masques a permis à certaines femmes de se révéler et d'être identifiées par le voisinage. Certaines structures encouragent des femmes à venir exercer des activités de couture, de création vestimentaire ou encore de tissage dans l'optique d'une sauvegarde des savoir-faire. Certaines structures se questionnent quant à l'utilité d'encourager certaines de ces femmes à transformer leur savoir-faire en une activité rémunératrice. Certaines de ces femmes exercent déjà leur activité de manière informelle.

Les activités de soins esthétiques et de bien-être

Ces activités m'ont été présentées comme étant plutôt pratiquées par les jeunes générations de femmes voire des jeunes nouvellement sorties d'une formation d'esthétique ou de coiffure. Nous y retrouvons la coiffure, l'onglerie, les tatouages semi-permanents types henné, l'épilation. Ces activités se pratiquent chez soi ou au domicile des clientes.

La mécanique de rue et vente de pièces détachées

La vente automobile

Certaines activités ne sont à l'origine pas illicites. C'est par exemple le cas des achats de voiture d'occasion à l'étranger qui sont revendues en France en l'état ou rénovées. La restauration de ces voitures s'effectue à ciel ouvert ou dans des garages de particuliers. Le bénéfice de la vente n'est pas déclaré comme source de revenu. Cette activité peut poser problème lorsqu'elle est exercée à grande échelle. En effet, les revendeurs installent leur concession automobile informelle sur les parkings de copropriétés, et font ainsi naître un conflit d'usage de l'espace public.

L'intermédiation automobile

Certains gagnent leur vie en exerçant le métier informel d'intermédiaire ; ils mettent en relation des vendeurs et des acheteurs. L'intermédiaire se pose comme garant de la fiabilité des deux parties.

La mécanique de rue

A la Mosson comme ailleurs, la mécanique de rue est très répandue, visible et installée dans les rues. Il semble que les habitant.es aient l'habitude d'utiliser ce service de proximité pour plusieurs raisons :

- un service moins cher qu'ailleurs
- un mécanicien qu'on sollicite facilement
- un mécanicien en pied d'immeuble qui ne contraint à aucun déplacement hors quartier.

Cette activité banalisée et très répandue, ne pose aucun problème en soi car chacun la considère utile. Mais ici comme dans les quartiers où elle a fait l'objet d'études sociologiques, les habitants se plaignent des nuisances induites par une telle activité : pollution (huile de voiture qui jonche le sol, déchets de pièces usagées laissés dans le caniveau, etc.), nuisances sonores en pied d'immeuble, conflits d'usage de l'espace public et ici, des places de parking mobilisées par les garagistes de plein air. Pour autant les habitant.es restent avant tout solidaires dans la mesure où la pratique répond à la précarité sociale et que cette activité est utile aux personnes du quartier.

Les métiers du bâtiment

Tous les métiers du bâtiment sont accessibles au cœur du quartier. Les habitants sollicitent facilement un plombier, un électricien ou un peintre pour refaire leur appartement. Il s'agit exclusivement d'hommes. Leur profil varie mais il se détache deux profils principaux :

- Les ouvriers déclarés qui exercent sur leur temps libre comme complément de revenu
- Les migrants qui ne possèdent aucun diplôme français et qui ne connaissent pas suffisamment le droit français pour s'engager dans un processus d'obtention d'une équivalence de diplôme ou d'équivalence professionnelle. Souvent ces migrants ont contracté des crédits pour accéder à la migration. Il existe alors une urgence incompatible avec le temps nécessaire à la recherche d'un emploi formel, ou d'une équivalence de diplôme ou de compétences professionnelles.

L'organisation de mariages et d'événements familiaux

L'organisation de mariages est relativement courante (recherche de salle, préparation du repas et de l'ambiance, etc.). Cette activité est exclusivement pratiquée par des femmes.

Comme d'autres activités précédemment citées, elle ne pose aucun problème en soi. Elle fait naître des tensions lorsqu'elle s'accompagne d'un conflit d'usage de l'espace public. Cela arrive parfois

lorsque l'organisatrice privatise une rue du quartier pour organiser la fête, en interdisant donc l'accès et l'usage aux riverains.

Un univers illégal qui ferait naître des compétences professionnelles

Nous avons exclu les activités délictuelles et criminelles de notre objet d'étude. Pourtant plusieurs de nos interlocuteurs/trices abordent le sujet des compétences qu'elles permettent de développer :

- Nier ce champ de l'économie informelle revient à détourner notre regard et notre attention du résultat d'un système qui ne parvient pas à les intégrer (échec scolaire, absence de mixité à l'école, non-accès aux stages, à l'emploi, aux études supérieures, aux grandes écoles, etc.).
- Les pratiques délictuelles peuvent se poser comme phase transitoire vers un parcours de vie plus normé.
- Ces activités imposent aux jeunes qui les pratiquent de développer de réelles compétences qui mériteraient d'être identifiées car une majorité de ces jeunes sont en transition vers une vie plus normative. Un travail de sensibilisation sur les compétences transférables pourrait alors avoir un sens pour autant que la forme prise par la sensibilisation soit adaptée. Prenons un exemple : les jeunes qui revendent des produits « tombés de camion » : ils apprennent à trouver leur filières d'approvisionnement, gérer leurs stocks, développer une attitude commerciale pour fidéliser leur clientèle, et gérer leurs prix. La réflexion de mes interlocuteurs/trices est alors de questionner ce qui peut concourir ou faciliter le transfert de ces compétences acquis vers l'univers du formel et du légal.

2.2. Une économie populaire aux fonctions économiques et sociales plurielles

Telle qu'elle nous est présentée, l'économie populaire ne relève absolument pas d'un sujet tendancieux ou tabou. Elle est historiquement répandue dans un quartier qui fonctionne comme un microcosme ayant son propre écosystème économique et solidaire. L'économie populaire y est définie comme structurante et « normale », une économie à laquelle chacun fait appel. Elle est connue, parfois visible, elle est accessible (il s'agit d'une économie de proximité).

La frontière entre échange de services et activité économique est parfois ténue, surtout dans le quartier situé en milieu rural. Ce n'est pas forcément le fait d'être payé pour un service rendu qui définit l'activité informelle. Ainsi par exemple, un jeune qui rend un service sans savoir s'il sera rétribué, considère que le petit billet glissé dans la main est une forme de remerciement pour service rendu. L'absence de régularité d'une activité économique rend le terme même d'économie informelle démesurée aux yeux des habitant.es interviewé.es.

Le travail informel se pose, pour certain.es habitant.es, comme une adaptation de la population à un système qui la plonge et la maintient dans la précarité. C'est en ce sens que l'économie populaire est totalement banalisée ; les habitant.es la vivent comme leur capacité d'adaptation et non dans sa dimension illicite. Il est ici question de l'image des quartiers, de cette image récurrente d'habitant.es assisté.es ou délinquant.es dont ces dernier.es souffrent. Cette économie populaire démontre comment des habitants et des habitantes s'adaptent pour rester actifs, pour ne pas être (totalement) dépendant.es des aides sociales, pour exister socialement.

Pour beaucoup, l'économie populaire relève donc d'une nécessité et les raisons qui poussent à développer, mais aussi utiliser, cette économie informelle sont nombreuses :

- Elle offre un complément de revenu lorsque les ressources sont insuffisantes.
- Elle contribue à faire vivre la famille quand les parents ne travaillent pas ou que les revenus d'un parent ne subviennent pas aux besoins d'une famille nombreuse.
- Elle est une réponse aux inégalités sociales. Elle permet aux plus pauvres d'accéder eux-aussi à la société de consommation, et participe à la diminution des écarts entre les conditions de vie des habitant.es du quartier et le reste de la population.
- Elle répond pour certain.es à une discrimination d'accès à l'emploi qui les contraint à s'adapter en subvenant malgré tout à leurs besoins et en se donnant les moyens de participer activement

à la vie sociale. Elle permet d'accéder à l'emploi et à une ressource financière à laquelle les voies formelles ne mènent pas.

- Elle est moins coûteuse que l'économie classique
- Elle est cautionnée et cadrée par le réseau d'interconnaissance (le « bouche à oreille » permet de s'assurer de la qualité de l'offre proposée, on priorise le « local » c'est-à-dire les produits et services proposés par un.e habitant.e du quartier).
- Elle est immédiatement disponible
- Elle se situe à proximité et requiert moins de démarches : pas de recherche sur internet, pas de recherche d'avis d'internautes, pas de déplacement géographique pour aller réserver ou acheter le service ou le produit.
- Elle offre l'occasion de tester une activité avant de la créer.

2.3. Une économie populaire imprégnée d'une forte logique de solidarité

Si personne ne nie la fonction de subsistance de l'économie populaire, la notion de solidarité est tout aussi présente dans les discours. Les « vendeurs et vendeuses » rencontrés ne me parlent pas de leurs activités non-déclarées, mais des services qu'ils rendent, la rétribution s'apparentant alors à une forme de remerciement. Il s'agit là d'activités plus ponctuelles, à la demande, et pour laquelle aucune réelle « publicité » volontaire n'est faite. Lorsqu'il s'agit d'activités plus régulières, la notion d'entraide et de soutien entre habitant.es est présente et il s'exerce alors de la discrimination positive.

Dans un contexte de précarité, cette économie est vécue comme « rendant service à tout le monde » ; tant à celle/celui qui gagne de l'argent qu'à celle/celui qui accède ainsi à des services et des biens auxquels il/elle n'aurait pas ou plus difficilement accès. La forte interconnaissance au sein du quartier induit l'existence de règles, d'une éthique qui régissent cette économie. On fait travailler celui dont tout le monde dit du bien, on n'applique pas des prix déraisonnables parce que chacun sait à quoi répond cette économie populaire. Certes il s'agit d'activité non-déclarée mais y participer est vécu comme un engagement solidaire à l'égard de sa communauté, son réseau de connaissances, son réseau de proximité, son voisinage.

2.4. L'accès à l'économie populaire chez les jeunes

Plusieurs professionnelles nous ont confié que la poursuite d'étude requérant l'accès à des stages ou à de la formation par alternance se complexifie lorsque le jeune est originaire d'un quartier populaire pour deux raisons. D'une part la discrimination à l'adresse reste courante. D'autre part l'accès à un stage dépend bien plus du réseau des parents dont les jeunes des quartiers bénéficient bien moins qu'ailleurs. Pour ces jeunes, l'accès au stage ou à l'alternance est inaccessible en dehors du réseau de proximité donc dans une sphère professionnelle réduite qui ne favorise pas une ouverture du champ des possibles. Les jeunes décident alors parfois de créer leur propre activité sur la base des acquis de leur formation, même lorsque celle-ci n'a pas pu être validée par un diplôme. Les soins esthétiques, la coiffure à domicile sont des activités informelles plusieurs fois évoquées parlant de jeunes femmes fraîchement diplômées ou n'ayant pas trouvé le stage nécessaire à la validation de leur formation.

Pour beaucoup, l'expérience vécue et/ou anticipée de l'exclusion ne favorise pas l'envie de suivre un parcours classique, normatif et formel d'insertion professionnelle et sociale.

Pour quelques-uns le décrochage scolaire au profit d'une activité informelle répond à une nécessité financière (soutien familial).

Enfin, l'implication dans l'économie populaire chez les jeunes résulte parfois d'un attrait très précoce pour l'argent. Il ne s'agit pas d'un besoin mais d'une envie de consommer dans l'immédiateté. Le mimétisme est ici très fort : les plus jeunes (12/15 ans) voient les plus âgés (16/18 ans) au volant de voiture, de moto, portant des vêtements de marque et l'envie d'y accéder à leur tour est très forte.

Certaines familles en situation de précarité semblent accepter le décrochage scolaire pour autant qu'il soit compensé par une activité. Tant que le jeune assume ses propres besoins consuméristes, la famille pose peu de pression pour que le jeune réinvestisse l'univers formel, surtout lorsqu'il est en échec scolaire. Cette attente familiale peut alors se traduire par de la pratique informelle source de revenus qui permet à la fois au jeune de contenter immédiatement et régulièrement ses envies consuméristes, à la fois de répondre aux attentes parentales.

Tant que les jeunes sont célibataires, la transition vers une activité formelle ne les séduit pas car le marché du travail formel est incapable de proposer les mêmes avantages que le marché du travail informel :

- Niveau de rémunération incomparable ;
- Immédiateté du revenu (payé à la journée, à la semaine, à la prestation) ;
- Moindre contraintes et charges liées à l'activité professionnelle ;

- Pas de mobilité imposée ;
- Aucun diplôme requis.

2.5. La pratique comme mode de conciliation des temps de vie familial et professionnel

L'économie populaire relève parfois d'un consensus familial et culturel. Dans beaucoup de familles maghrébines, la répartition de rôles familiaux est stricte. C'est à la femme que revient la charge éducative et domestique (ménage, courses, préparation des repas, etc.). Le plus souvent, les hommes n'interdisent pas à leur conjointe de travailler. Ils refusent en revanche qu'elles accèdent à l'emploi au détriment de leurs rôles familiaux. Les femmes doivent donc concilier deux temps difficilement compatibles quand les enfants sont nombreux et en bas âge. Développer son activité informelle (type traiteur) permet aux femmes de gérer leur temps, d'adapter leur temps de travail à leurs créneaux libres dans une journée. L'activité informelle est ici la résultante d'une négociation conjugale et de la conciliation des temps de vie.

2.6. L'activité « cachée » comme mode d'autonomie pour certaines femmes

Dans la configuration familiale où la répartition des rôles est stricte et que le mari a davantage que son épouse le pouvoir de décision, de mouvement, etc., certaines femmes développent une activité informelle de manière à accéder à une petite autonomie financière. Dans la mesure où les revenus engendrés par cette activité ne sont pas traçables, ces femmes bénéficient alors d'un pécule dont elles ne sont pas obligées de rendre compte et qu'elles peuvent utiliser à leur guise.

Une créatrice d'entreprise issue du quartier, à laquelle de nombreuses jeunes femmes demandent conseil, voyait en l'activité « informelle » des mères, un modèle d'émancipation pour leurs filles. Elle a remarqué que de nombreuses jeunes femmes désireuses de créer, héritaient de cette envie de leur mère qu'elles avaient toujours vu exercer une activité indépendante non-déclarée. Or cette jeune génération aspire à reproduire ce modèle maternel mais avec un levier supplémentaire qu'est leur capital scolaire. Elles aspirent alors à formaliser leur création d'activité.

Enfin cette même créatrice nous rapportait que de ces jeunes femmes fraîchement diplômées, plusieurs avaient accédé aux études supérieures ou à la mobilité géographique (permis de conduite) grâce au complément de revenu généré par l'activité non déclarée de leur mère.

2.7. La récurrence du discours sur l'importance des pairs-modèles

La créatrice rencontrée s'étonnait d'être autant sollicitée par des jeunes (femmes) pour des conseils ou des demandes d'accompagnement à la création d'activité. Pourtant les structures d'accompagnement sont présentes dans le quartier de la Mosson et identifiées. Le retour que lui font ces jeunes c'est qu'elles n'attendent pas un appui technique/juridique, mais plutôt de pouvoir s'appuyer sur une personne ressource « de confiance ». Il faut ici entendre par confiance, une femme qui puisse faire preuve d'empathie parce que provenant du même quartier, étant en mesure d'entendre et de comprendre tous les freins (familiaux, sociaux, culturels) qui peuvent se dresser face à une femme qui veut créer son activité.

Le rôle de pairs-ressources qui puisse faire modèle a été évoqué à plusieurs occasions et paraît souvent central dans la concrétisation de ces jeunes porteuses de projets.

De manière générale, l'absence de modèle visible de réussites ordinaires est un propos récurrent. Nos interlocuteurs/trices, qu'il s'agisse des professionnel.les ou des habitant.es font souvent référence au départ du quartier de celles et ceux qui accèdent à un autre niveau de vie, de par l'accès aux études supérieures. Celles et ceux qui restent n'ont pas trouvé d'emploi à la hauteur de leur niveau de diplôme. Les signes ostentatoires de « richesse » ou d'aisance matérielle sont le plus souvent le propre des personnes qui ont choisi la voix de l'illégalité (trafic, banditisme).

Rendre davantage visible des parcours de réussite scolaire, professionnelle c'est montrer à voir que même originaire d'un milieu modeste voire très précaire, chacun.e est légitime à avoir de l'ambition, c'est lutter contre cette résignation entendue chez les jeunes rencontrées se résumant en cette question : « à quoi bon ? »

2.8. L'ère du numérique a favorisé l'expansion de l'économie informelle

Si l'économie populaire existait bien avant l'apogée du numérique, celui-ci a favorisé son expansion. Nous disions précédemment que le quartier étudié est un microcosme fonctionnant selon ses propres règles sociales et économiques. L'ère du numérique a permis aux habitant.es de développer leurs propres marchés de rencontre entre l'offre et la demande de services, de produits. Des espaces virtuels ont vu le jour ; des pages Facebook, des groupes fermés WhatsApp, des groupes fermés Snapchat. Chaque groupe a un objet qui lui est propre et n'est accessible que par cooptation :

- Échanges de services ;
- Les activités liées à un domaine particulier.

Ces groupes sont parfois composés de milliers de membres ce qui permet un rayonnement inespéré pour vendre ses services (soins, mécaniques, etc.) ou faire valoir la qualité de ses produits à vendre. Ces espaces numériques complètent le traditionnel bouche-à-oreille : les usagers vont y promouvoir ou y chercher les services et produits dont ils ont besoin, et s'y renseignent également sur les avis qu'en formulent d'autres utilisateurs.

Cependant, pour en avoir intégré un, là encore l'échange de services s'inscrit dans une dynamique solidaire beaucoup plus globale. Les demandes de contact pour accéder à un service/produits, côtoient celles de conseil face à un problème familial ou administratif, ou encore celles qui félicitent les talents

artisans des femmes qui fabriquent des produits et les exposent sur la toile. La rencontre de l'offre et de la demande semble simplement participer à une dynamique beaucoup plus large de lien social, d'entraide.

2.9. Les freins repérés à la création

La méconnaissance des rouages administratifs

La méconnaissance des rouages administratifs français rend parfois la création d'entreprise inenvisageable pour des habitant.es qui pensent (souvent à tort) qu'ils ou elles ne possèdent pas les compétences suffisantes pour créer l'entreprise et pour en assurer ensuite la gestion. Cet apriori est renforcé chez les personnes maîtrisant mal ou pas la langue française. L'absence de maisons des services qui regrouperaient en un seul et même lieu chambres consulaires et structures d'accompagnement à la création, n'arrange pas cette appréhension administrative de la création.

Certains néo-arrivants étrangers sont porteurs de compétences professionnelles mais l'absence de reconnaissance de leur diplôme par l'Etat français les pousse parfois à développer une activité informelle pour trois principales raisons :

- Ils refusent d'accepter des postes de travail mal payés parce que dédiés à des débutants qu'ils ne sont pas. Ces néo-arrivants décident alors de mettre à profit leurs compétences et leurs savoirs au service d'une activité qui quoiqu'illicite parce que non-déclarée, est émancipatrice et valorisante.
- Pour un néo-arrivant en situation de précarité ou de pauvreté, l'urgence de subvenir à ses besoins n'est pas compatible avec le temps prolongé de la création d'entreprise ou de l'insertion professionnelle.
- Le barrage de la langue rend l'accès à la création d'activité très complexe : elle requiert de maîtriser les différentes étapes de création et de savoir à qui s'adresser.

La création d'activité vécue comme une prise de risque

Pour des habitant.es en situation de précarité, la transition vers une création d'entreprise leur apparaît très risquée. L'accès à des revenus déclarés peut induire une perte d'aides sociales qui, si l'activité

nouvellement créée périclité, peut très vite les plonger dans la pauvreté. Pour de nombreux porteurs de projets, la création d'activité se pose un peu comme « le choix de la dernière chance » ; à défaut de trouver un emploi, ils tentent de s'en créer un.

Créer son entreprise les place en incertitude et en méfiance. Le RSA ne leur suffit pas pour (bien) vivre mais il a l'avantage d'être fixe. L'impact d'une entrée d'argent via une activité non salariée peut les mettre en difficulté. Le calcul du montant du RSA est en décalage de 3 mois si bien que si le trimestre suivant les entrées d'argent sont moindres, il faut que le créateur l'ait anticipé.

En grande majorité, ces porteurs de projet sont des parents (mères isolées, couple avec enfants). Créer son entreprise, avec les risques financiers que cela suppose, est difficile à concevoir car le porteur de projet n'engage pas que lui, il engage à travers son projet toute une famille qu'il peut prendre le risque de plonger encore davantage dans la précarité.

Lorsque qu'un demandeur d'emploi monte une société, il peut bénéficier de ses allocations chômage sous certaines conditions, et bénéficie ainsi du temps pour tester son activité et se constituer une trésorerie. En effet, tant que le/la gérant.e de la société ne se verse pas de salaire, l'administration considère que les bénéfices engrangés lui permettent de se constituer une trésorerie, et le demandeur d'emploi ayant créé sa société peut continuer de percevoir ses allocations chômage.

Dans les quartiers prioritaires, 90% des porteurs de projet se montent en micro-entreprise ce qui signifie des complexités administratives réduites. Cependant, la micro-entreprise ne bénéficie pas des avantages de la société. Les aides sociales sont estimées tous les trimestres sur la base de ce que le créateur annonce avoir perçu comme chiffre d'affaires. Il est alors plus difficile pour lui de se constituer une trésorerie et d'assurer ses revenus le temps que nécessite la stabilisation de l'activité.

Cela se pose d'autant plus comme un frein lorsque le porteur de projet s'oriente vers des activités artisanales qui demandent l'achat de matières premières et qui nécessitent donc de la trésorerie.

Le public varie d'un territoire à l'autre. En milieu rural la mobilité est un véritable frein à la création d'activité car la mobilité coûte cher. Il est parfois plus simple (voire nécessaire) de travailler de manière informelle pour que le travail reste rentable (souplesse des choix de clients, pas de charges). Même pour celles et ceux qui ont créé leur activité, les frais induits par la mobilité pour accéder à la clientèle est une cause d'échec ; elle coûte chère et problématise d'autant plus la viabilité de l'activité ou la capacité de trésorerie nécessaire lorsqu'ils développent une activité qui requiert de l'achat de matières premières.

Créer son activité demande d'avoir confiance en soi et il y a tout un travail de fond sur la revalorisation de la personne à réaliser avant et durant le processus de montage de projet et de création de l'activité. Les professionnels de l'insertion et l'appui à la création d'activité soulignent le manque de confiance en soi qui explique parfois que les porteurs de projets doutent de leur capacité, même lorsque la création d'activité découle d'une activité informelle qui leur a permis de se tester.

Une structure d'appui à l'insertion et à la création d'activité insiste sur le fait que l'image de bénéficiaires du RSA contribue beaucoup à freiner leur dynamique car ils font l'objet d'une véritable discrimination (crédit, logement, accès à l'emploi, etc.).

Des exigences techniques trop fortes au montage d'un projet

Plusieurs professionnel.les de l'accompagnement à l'insertion et à la création ont également évoqué le frein que représentent les compétences techniques exigées pour monter un dossier tel qu'exigé dans les boutiques de gestion, les chambres consulaires ou les couveuses d'entreprise.

Les attentes formulées à un public déjà fragilisé, l'effraient et le rebutent : créer un *business plan* leur semble techniquement irréalisable. Des porteurs de projets peuvent donc avoir une importante source de revenu, mais se retrouver en difficulté pour répondre aux exigences institutionnelles faute de compétences techniques (rédiger un *business plan*, réaliser une étude de marché, monter des tableaux financiers) et du rapport à l'écrit, au numérique, plus largement aux savoirs de base, que cela requiert. Peu de structures d'accompagnement adaptent leurs exigences aux compétences techniques de chaque porteur de projet.

Une structure nous a fait part de la création d'un outil facilitant la levée de ce frein : un outil de simplification du *business plan*, de manière à ce que tout un chacun puisse élaborer son projet au regard des compétences techniques qui sont les siennes. Il semble donc parfois exister un décalage entre l'envie de créer et l'exigence professionnelle qui, si elle n'est pas suffisamment accompagnée et simplifiée, donne le sentiment aux porteurs de projet de « ne pas savoir faire » ou d'anticiper le risque qu'ils commettent des erreurs.

Les différentes raisons jusque-là évoquées nous font penser que sous plusieurs aspects, les habitant.es auraient besoin de pouvoir tester leur activité en situation réelle ; éprouver durant quelques mois une création d'activité sans perdre les aides sociales, la tester dans des locaux professionnels adaptés (garage, cuisine, etc.) accessibles et de proximité. Enfin, lever les aprioris qui les amènent à se persuader de leur incompétence (administrative, gestionnaire, comptable, etc.) nécessite une période test de création conjuguée à un accompagnement tel que le propose la BGE, ou les couveuses d'entreprises. Encore faut-il réussir à capter un public souvent méfiant. Plusieurs professionnel.les ont constaté la difficulté des habitant.es à accorder leur confiance aux structures spécialisées, aux institutions.

Une faible visibilité / valorisation des femmes créatrices

Questionnée sur la raison pour laquelle autant de femmes du quartier développent une activité informelle sans accès à des droits de retraite et de couverture sociale, une créatrice d'entreprise a évoqué le « manteau de misère » de beaucoup de femmes. Les discours dominants (politiques, médiatiques, sociétaux) concernant les femmes des quartiers sont avant tout victimisant (femmes dominées par des hommes omnipotents, femmes dont le voile interdit tout espoir d'intégration, femmes n'ayant d'autres compétences que celles dévouées à une épouse et à une mère, etc.).

La créatrice rencontrée décrivait l'appropriation par beaucoup de femmes des quartiers de cette vision misérabiliste d'elles-mêmes à travers laquelle elles finissent par se construire. Créer une entreprise devient alors le projet des autres femmes, celles qui « savent », les « compétentes », celles qui « sont intégrées ».

Cette créatrice résumait la tendance de certaines femmes des quartiers à se réduire à l'image que la société leur renvoie en disant ceci : *« j'ai mis trois ans à me défaire de mon manteau de misère. Parce que l'air de rien ce manteau de misère nous protège ; à force de nous dire qu'on n'est capable de rien d'autre que de faire la cuisine et élever nos enfants, on finit par y croire. On ne se sent pas capable, alors on ne tente pas, on ne se met pas en danger, on reste bien confortablement installée dans notre zone de confort, bien confortablement emmitouflée dans notre manteau de misère. Ça demande du temps et de la volonté pour se persuader qu'on est capable et qu'on a le droit nous aussi de réussir et de passer le cap de créer sa propre entreprise ».*

La trop faible visibilité des femmes créatrices, des parcours de réussite de femmes dans les quartiers populaires ne favorise en rien la disparition de ce « manteau de misère » et ses effets.

2.10. Les leviers repérés à la création d'activité formelle ou à la transition vers le marché de l'emploi classique

La visibilité sociale des parcours aboutis

Comme nous venons de le souligner, la promotion des parcours de réussite ordinaires comme extraordinaires est fondamentale. Une majorité des personnes que nous avons rencontrées ont insisté sur ce fait. S'il existe parfois une médiatisation de ces parcours de créateurs/créatrices, les canaux de

communication ne sont pas forcément ceux qui captent les habitant.es. La promotion des parcours de réussite comme vecteur d'encouragement doit se réaliser par le biais de canaux de communication de proximité et par le biais de pairs-ressources, d'ambassadeurs/trices.

Il semble qu'émerge une nouvelle génération de jeunes femmes des quartiers désireuses de créer leur entreprise dans des conditions formelles. La mère créatrice d'une activité (informelle) a ici servi de modèle d'implication professionnelle pour des jeunes femmes qui veulent créer à leur tour. Elles pourraient imiter leur mère et inscrire leur activité dans le cadre de l'informel mais dotées de diplômes qui renforcent leurs compétences et mieux informées quant à la couverture sociale qu'offre une activité déclarée, de nombreuses jeunes femmes aspirent à transiter vers la création d'entreprise déclarée. Il est essentiel de les accompagner dans cette démarche.

La logique d'interconnaissance sur laquelle est fondée l'économie populaire est aussi celle qui semble opérante en matière d'information / sensibilisation. Pour répondre à cette méfiance voire parfois défiance à l'égard du discours institutionnel, les habitantes du quartier ayant elles-mêmes créé leur activité sont des personnes ressources sur lesquelles il est intéressant de s'appuyer.

Le passage à l'âge adulte et l'entrée dans la conjugalité

Interrogé.es sur les raisons qui expliquent la transition vers un parcours professionnel plus formel, tou.tes les professionnel.les rencontré.es s'accordent à dire que l'engagement dans une vie conjugale et avec encore plus d'acuité dans une vie parentale se présente comme un tournant dans la vie d'un jeune.

Accéder au logement (et les justificatifs que cela requiert), proposer un modèle de père ou de mère à son enfant, sécuriser la famille par une activité légale sont autant de motivations qui donnent sens à l'inflexion de trajectoire.

Un jeune évoquait par exemple un parcours semé d'échecs qui l'avait conduit à développer une activité de revente de produits « tombés du camion ». C'est la naissance de son enfant est à l'origine de l'inflexion de sa trajectoire de vie : « *je n'ai pas réfléchi à ça tout de suite. C'est quand mon fils s'est mis à parler que je me suis demandé ce que je pourrai bien lui répondre quand il me demandera comment je gagne ma vie. Je ne vais quand même pas lui dire que je vends des survêtements volés !* ». Cette prise de conscience l'a poussé à chercher un emploi. Cependant, ce jeune était habitué à générer des revenus bien plus importants que ceux qui lui procure son actuelle activité professionnelle. A l'époque de notre rencontre il envisageait de conjuguer activité formelle (réponse à l'enjeu du regard

social positif) et économie populaire (réponse à l'enjeu de subsistance pour éviter d'éduquer son enfant dans la précarité).

En résumé

Levier de transition vers l'emploi :

- L'accès au logement pour les jeunes
- L'accès à l'emploi
- La prise en compte des expériences « informelles » dans l'accompagnement à l'emploi
- La prévention / information quant aux risques encourus et à l'absence de droits couverts
- La création d'emplois de proximité
- La création d'emplois ajustés et souples

Création d'activité :

- L'accompagnement à la création
- Une période de test réussie d'une activité informelle
- Adapter son modèle économique à un développement commercial de son activité
- L'encouragement par les pairs-ressources / l'effet moteur de l'exemple d'une réussite

ETAPE 3 : APPROPRIATION DES ENSEIGNEMENTS

1. Changer son regard et approfondir

En théorie

Rappelons que lorsque l'on se penche sur un sujet tel que celui de l'économie populaire, l'objectif n'est pas tant de s'emparer de l'ensemble des activités identifiées que de réfléchir à la manière dont la collectivité peut favoriser, pour celles qui s'avèrent structurantes, une formalisation qui offre un potentiel pour le quartier et ses habitant.es en termes d'emploi, de lien social ou d'amélioration du cadre de vie.

Pour passer du constat à l'action, deux étapes sont nécessaires :

- Une sensibilisation de toutes et tous au potentiel de développement économique que représente cette économie populaire.

- Une réflexion interservices et intersectorielle sur les réponses et déclinaisons opérationnelles pour une transition vers un cadre économique formel. Cette réflexion commence par l'identification des activités réellement porteuses. Voici quelques indicateurs à prendre en considération :

- Potentiellement viable (suffisamment de production et des revenus potentiels qui couvrent le manque à gagner de déclarer son activité)
- Activités ou secteurs dans lesquels la collectivité a suffisamment de ressources à proposer, individuelles (accompagnement dans un parcours de formation, ou de création, ou de renforcement des compétences, etc.) et collectives (mise à disposition de locaux, accompagnement à la mutualisation de moyens ou de compétences, incubateurs, etc.)
- Secteur d'activité aux potentiels de développement économique les plus forts
- Activités ou secteurs d'activité concourants à la valorisation et la dynamisation de l'image du quartier (marketing territorial)
- Par ailleurs la collectivité peut également agir sur les causes plus sociales de l'existence de l'économie populaire

2. Exemples de réponses institutionnelles

Mise en application

Certaines collectivités ont développé une action publique qu'il nous paraît intéressante de vous partager.

2.1. La mécanique de rue

La voiture est souvent nécessaire à l'autonomie et reste pourtant un coût difficile à assumer pour les publics précaires. En milieu rural posséder un véhicule est d'autant plus central pour se déplacer mais aussi pour aller travailler. L'offre actuelle d'entretien d'un véhicule est difficilement accessible pour les populations en situation de précarité financière. La mécanique de rue (et ses tarifs très bas), présente dans de nombreux quartiers, y compris en milieu rural, répond à ce besoin, pour les publics précaires, de maintenir leur mobilité. Cette offre n'entre pas en concurrence avec l'offre officielle dans la mesure où les habitants à très faible revenu, n'ont pas les moyens de recourir à l'offre légale. La mécanique de rue est pratiquée par des personnes porteuses de réelles compétences.

La mécanique de rue présente des risques et des effets indésirables :

- Aucune obligation de résultat
- Aucune garantie en cas d'accident
- Aucune couverture sociale pour le mécanicien
- Risque de poursuite pour le mécanicien
- Conséquences néfastes pour l'environnement
- Dégradation du cadre de vie
- Conflit d'usage de l'espace public.

Réponse proposée par la métropole de Toulouse : le « garage pour tous » (Exemple trouvé dans la publication de Lille Métropole « [développement économique et emploi pour les quartiers en renouvellement urbain](#) » *D'une économie informelle à une économie formelle* », octobre 2019).

Objectifs

Permettre aux personnes en situation de précarité financière des quartiers populaires de Toulouse, de bénéficier d'un service d'entretien et de réparation automobile de qualité à moindre coût tout en luttant contre la mécanique de rue.

Favoriser la mobilité des plus démunis pour leur permettre d'accéder plus facilement à l'emploi.

Structure

- Résultat d'un appel à projet de la Mairie de Toulouse lancée dès 2007
- Structure associative créée en 2011

Soutiens financiers

- Collectivités : Mairie de Toulouse (prise en charge notamment du loyer les premières années), Toulouse Métropole, Région Occitanie, Conseil Départemental de Haute-Garonne notamment au titre de l'insertion professionnelle.
- Etat (ex-CGET, DIRECCTE)
- Europe (FSE)
- Partenaires privés : Vinci, Véolia, la Caisse d'Epargne, la Macif, France Active notamment dans le financement des équipements (Vinci a construit le parking extérieur par exemple).

Fonctionnement

- Une gamme complète de services à des prix très bas : réparation et entretien d'un véhicule, location de véhicule, formation à la mécanique (offre non concurrentielle par rapport aux garages classiques)
- Une adhésion annuelle à l'association (entre 25 € et 50 € en fonction des revenus).
- 2 400 adhérents.
- Des tarifs d'entretien et de réparation variables en fonction de la complexité et du système de réparation choisi par le client.
- Le garage permet aux adhérents à l'association de disposer de réductions de 20 à 40% chez les partenaires de pièces détachées.
- Politique d'insertion sociale et professionnelle par la formation de ses salariés mécaniciens.
- Des réparations effectuées soit par un mécanicien professionnel en contrat d'insertion soit par le client lui-même.
- Formation des mécaniciens par la Fondation Norauto et possibilité à l'issue du contrat d'insertion d'intégrer le groupe Norauto.
- Action parallèle de location solidaire de voitures :
 - Participation à la création du réseau Apreva : réseau de location de voitures à très faibles coûts, pour les personnes ayant trouvé un travail en intérim ou se trouvant dans un processus de retour à l'emploi ;
 - Signature d'une convention entre Apreva et ENEDIS, qui fournit gracieusement certaines des anciennes voitures de fonction issues de la plateforme nationale d'EDF ;
 - Les voitures récupérées, sont soit mises en location soit utilisées pour leurs pièces en bon usage. Cette structure fonctionne avec la maison de la solidarité départementale et le CCAS de Toulouse. Il s'agit d'une structure régionale qui s'étend jusque Bordeaux ;
 - Des tarifs très attractifs : Ils sont fixés à 10 € par jour le premier mois, puis 7 € par jour les deux mois suivants ;

- Autre service proposé par le réseau Apreva : des facilités de financements et d'accès à une assurance (en partenariat avec la Macif) pour acheter des voitures à faible coût. La vente s'effectue sous forme d'un pack comprenant la vente d'un véhicule payable en mensualités ainsi que la souscription à une assurance automobile. Le coût mensuel est compris entre 80 et 100 € par mois pour une voiture d'une valeur de 1 500 à 2 500 €.

Analyse du projet

- La structure emploie 5 CDI et 4 CDDI (Contrat à durée déterminée d'insertion) › Un chiffre d'affaires de 200 000 € en 2017
- L'atelier s'occupe en moyenne de 10 voitures par jour.
- Garage déficitaire malgré une très large clientèle. Ceci n'est permis que par son statut social et solidaire, se situant sur un marché spécifique. Sans le fort soutien de la Mairie de Toulouse, l'association n'aurait pu ni maintenir des tarifs bas, ni perdurer dans le temps.
- Un bilan positif sur l'objectif de réduction de la mécanique de rue :
 - Le garage permet également à toute personne, même non-membre de l'association, de venir déposer ses déchets (huile, pneus usés, pièces en fin de vie) pour notamment réduire l'empreinte écologique de la mécanique de rue. Dans les faits, ce service gratuit a considérablement diminué les dégradations de l'espace public en lien avec la mécanique de rue.
 - Plusieurs anciens garagistes de rue ont même rejoint la structure dans le cadre de la démarche d'insertion, car le président de l'association est également président de la régie du quartier nord de Toulouse.
- Le Garage Pour Tous est une entité reconnue dans le secteur de Toulouse et dépasse les frontières. Il a su se faire accepter du milieu traditionnel de l'automobile et a même su fédérer ces acteurs autour du projet après avoir démontré de manière empirique que le modèle n'empiète pas sur le marché classique, mais permet avant tout de réduire les inégalités en matière d'accès à la mobilité.

Perspectives

- Des perspectives de développement d'un second garage dans un autre quartier de la ville et la ville de Montauban s'est également rapprochée de l'association pour dupliquer le modèle.

Contact Raymond GLEYESSES - Tel : 06 07 83 15 60 - Directeur du Garage Pour Tous

2.2. Le Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD) comme levier d'action

Exemple du garage solidaire de la fabrique de l'emploi, Métropole de Lille (Exemple trouvé dans la publication de Lille Métropole « [développement économique et emploi pour les quartiers en renouvellement urbain](#) » *D'une économie informelle à une économie formelle* », octobre 2019).

Objectifs

- Réduire le chômage de longue durée en démontrant qu'un chômeur coûte aussi cher à la société qu'un travailleur par l'intermédiaire de l'expérimentation nationale « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »
- Assurer une prestation de qualité pour des individus qui n'ont pas les moyens de se rendre dans un garage traditionnel et qui peuvent se diriger vers des garages de rue
- Créer un garage solidaire dans la métropole de Lille

Structure

- Le garage solidaire a été financé par un fond national ; le fond d'expérimentation du « Territoire Zéro Chômeurs ».
- Installation dans un ancien garage laissé à l'abandon. La Mairie de Tourcoing dispense le garage de tout loyer du local.
- Le garage est composé d'une grande pièce munie d'un pont élévateur.
- Trois ETP en CDI payés au SMIC, qui gèrent la structure. Il y a un référent du garage auprès des instances de la Fabrique de l'emploi mais il n'existe pas de hiérarchie structurée officiellement.

Fonctionnement

- Prestation réservée exclusivement aux tourquennois détenteurs de minimas sociaux ou dont le foyer fiscal ne dépasse pas 1,5 fois le SMIC. Les justificatifs sont réclamés avant toute prise de rendez-vous.
- Le recrutement du personnel est effectué sur critères d'éligibilité, par un comité local composé par la DIRRECTE, Pôle emploi et le CCAS de Tourcoing.

- Le garage effectue tout type de réparation à l'exception des réparations de carrosserie ou d'électronique complexes.
- Les prix exercés par le garage solidaire sont environ 10 à 20% moins chers que dans les garages classiques en ce qui concerne les petites réparations. Pour les réparations lourdes, les tarifs peuvent être divisés par trois.

Analyse

- Le fonctionnement de la structure s'appuie sur l'économie circulaire et de seconde main. Le garage solidaire s'est installé dans le local d'un ancien garage à l'abandon. Le pont élévateur a été acheté d'occasion pour 3 500 € (au lieu d'environ 20 000 € neuf). Cela a permis d'éviter de nombreux frais d'installation.
- Les bénéfices servent à rembourser les avances octroyées par l'État et permettent de financer d'autres activités déficitaires de l'expérimentation du « Territoire Zéro chômeurs ».
- La solidité du carnet de commande permet au garage d'obtenir des tarifs dégressifs pour les pièces de réparation auprès d'un fournisseur unique. La fabrication de l'emploi ne prend que 5% de marge sur les pièces pour le fonctionnement de l'association.

Perspectives

- Malgré le succès des services proposés auprès des clients, le garage solidaire a fermé ses portes fin 2018 en raison du départ du mécanicien diplômé vers un autre emploi.

Contact Jean-Baptiste Tranchard - 06 70 56 14 09 - Responsable d'exploitation

2.3. Les activités de vente à la sauvette

L'encadrement des espaces marchands des *biffins* à Paris

A Paris aujourd'hui, des marchés informels se tiennent « à la sauvette » en marge des marchés aux Puces. Ces vendeurs d'articles de récupération présents en marge des marchés officiels parisiens se sont définis comme *biffins*, d'après un ancien nom des chiffonniers. En 2006, ils se sont constitués en association pour dénoncer la répression dont ils faisaient l'objet. A travers leur mouvement, ces vendeurs précaires voulaient mettre en avant leurs pratiques de récupération des déchets comme une réponse à la crise et à l'exclusion sociale, et revendiquaient leur inclusion dans une gestion urbaine plus participative.

L'extension des marchés informels parisiens couplée à la pression exercée par la mobilisation des *biffins* amène les pouvoirs municipaux à mettre en place trois dispositifs de gestion de leurs activités :

- Fin 2009, dans le 18e arrondissement, la municipalité crée le Carré des *biffins* : espace de cent places où la vente des articles de récupération est autorisée. Les places sont réservées aux résidents de l'arrondissement sur critères sociaux ; les autres vendeurs en sont exclus. La gestion de ce « dispositif d'expérimentation sociale » est confiée, sur appel d'offres, à une association d'action sociale : l'association Aurore. Elle est chargée de l'attribution des places, du respect de la charte réglementant le Carré (proscrit la vente de produits neufs, alimentaires et cosmétiques) ainsi que d'une mission d'accès aux droits et d'insertion auprès des *biffins*.
- En 2012, un second dispositif encadrant les activités informelles d'un nombre limité de *biffins* est mis en place en 2012 aux Puces de Vanves (92). Délégué à une entreprise gestionnaire (la SEMACO) : cinquante places sont réservées, l'après-midi, à des *biffins*, pour un coût de deux euros. Mais ce dispositif provoque des conflits avec les brocanteurs et commerçants locaux.
- En 2013, dans le 20e arrondissement, la municipalité crée une « ressourcerie-recyclerie », lieu de retape et revente d'articles et de matériaux de récupération, s'inscrivant dans le cadre du plan régional d'élimination des déchets en Ile-de-France de 2009 qui prévoit l'ouverture de 30 ressourceries à l'horizon 2019.

- La ressourcerie doit proposer une trentaine d'emplois d'insertion à des *biffins* mais aussi à des habitants du quartier, et encadrer leurs activités de récupération par un circuit court.

C'est aujourd'hui l'association AMELIOR, membre de l'Alliance mondiale des récupérateurs, qui fédère les biffins de Montreuil. Composée d'une dizaine de bénévoles et de salariés. L'association a été fondée en 2012, en réaction à l'absence d'espaces marchands pour les biffins, et revendique le droit au travail des biffins et la reconnaissance de leur participation à la gestion urbaine métropolitaine. Le statut associatif pourvoit un cadre de dialogue et de collaboration avec les institutions. L'association candidate puis remporte un appel à projets lancé par la Ville de Montreuil et financé par l'Europe, permettant aux biffins d'occuper le marché de la Croix de Chavaux, dans un cadre décent et réglementé les protégeant ainsi des opérations d'éviction de l'espace public. L'association est autorisée par la Ville à organiser deux marchés par mois. L'association propose ainsi, dans une approche coopérative, un accompagnement social et économique aux biffins. AMELIOR défend également la contribution des 3000 biffins et 2000 ferrailleurs franciliens à une économie circulaire populaire de gestion des déchets. C'est dans ce sens que le Sycotom, agence métropolitaine de déchets ménagers, les soutient pour collecter ce qu'elle ne peut pas faire. L'association a notamment gagné un appel à projets lancé par le Sycotom, pour monter une ressourcerie-recyclerie à Bobigny. La ressourcerie-recyclerie prend place sur une friche temporaire de 2500m², durant la rénovation du centre de tri de Romainville-Bobigny, soit pour une période de 3 ans. Les actions portées par l'association :

- La collecte auprès des entreprises, ressourceries, recycleries et auprès des particuliers de tout ce dont ils n'ont plus l'usage et qui peut resservir, afin de donner une seconde vie à ces objets
- L'organisation de marchés réservés aux biffins et l'obtention de places pour les biffins sur les marchés.

Contact : assoamelior@gmail.com / Association Amélior 89 Bd Chanzy 93100 Montreuil - 07 66 26 07 28

Pour aller plus loin : A.D.I.E., [Etude-action sur les biffins](#). Chiffonniers, récupérateurs, vendeurs de la Porte Montmartre, 2008.

2.4. Les activités culinaires

La Cuisine communautaire collective : l'expérience de l'association Taf & Maffé

Exemple extrait de la contribution nationale des centres de ressources, [Économies de subsistance : quels leviers pour l'action publique ? Circonscrire, comprendre, accompagner](#), janvier 2023

En 2003, l'association Objectif Emploi, mission locale de Saint-Denis, commence à travailler dans un ancien foyer de travailleurs migrants où les économies de subsistance sont multiples dont celle de la restauration.

Le lieu doit être détruit pour y bâtir une résidence sociale. Les pouvoirs publics sollicitent alors l'association Appui pour accompagner les femmes qui proposaient leurs services dans une cuisine collective communautaire au sein du foyer, pour leur permettre d'exercer une activité légale.

La démarche se veut participative : les résidents du foyer et les cuisinières sont concertés afin d'équiper et d'aménager la nouvelle résidence sociale en fonction de leurs besoins.

L'association Appui a par la suite porté l'association Taf et Maffé, pour salarier une quinzaine de cuisinières. L'association a ainsi obtenu un agrément d'atelier chantier d'insertion (ACI). Les salariées ont bénéficié d'un parcours de formation (ex : pratiques d'hygiène en restauration collective, etc.) et d'un accompagnement socio-professionnel avec une approche globale d'accès aux droits.

En parallèle, l'association Appui a dû mener un processus de conduite du changement avec les résident.es résistant.es à la transition vers une économie plus cadrée.

Aujourd'hui, le modèle économique de Taf et Maffé a donné naissance à un transfert d'expérience : plus de huit structures de restauration collective ont vu le jour en Île-de-France.

Les ACI, par les encadrements techniques et les accompagnements sociaux, sont de bonnes passerelles pour assurer la transition des cuisinières vers l'obtention d'un statut légal. L'application stricte des normes ne peut être mise en place et imposée du jour au lendemain.

Cinq de ces restaurants ont adopté une démarche de mutualisation à travers la constitution d'un PTCE. Chaque année, ces restaurants permettent l'embauche de 80 salariés en insertion et le service de 2500 repas par jour au prix social maximum de 3 euros.

L'association Appui propose également aux cuisinières qui ont déjà réalisé un parcours d'insertion, un triporteur de cuisine mobile. Enfin, un laboratoire de cuisine est en cours de conception pour l'activité

de ces cuisinières puissent être déclarées comme activité de préparation de repas dont un espace professionnel.

Contacts : Benjamin Masure, directeur, association APPUI, appui.bm@hotmail.fr;

Pour aller plus loin :

Fiche Taf & Maffé : <https://insereco93.com/structure/association-taf-et-maffe-aubervilliers/>

POUR ALLER PLUS LOIN

Conférences en ligne

- [Mécanique de rue : retour sur une recherche-action](#), mars 2021
- [Alimentation et entrepreneuriat coopératif](#), retour sur la conférence en ligne, janvier 2021
- [Economie informelle - s'appuyer sur les collectifs d'habitants](#), retour sur la conférence en ligne, novembre 2020
- [Pratiques informelles](#), mise en débat par Résovilles - 2020

Articles et rapports

- [Économies de subsistance : quels leviers pour l'action publique ? Circonscrire, comprendre, accompagner](#), contribution du réseau national des centres de ressources politique de la ville, février 2023.
- [MobilHub, les cités d'or Migracoop](#)
- [D'une économie informelle à une économie formelle, démarche « développement économique et emploi pour les quartiers en renouvellement urbain »](#), Agence de développement et d'urbanisme, Lille Métropole, octobre 2019.
- [Economie informelle et quartiers prioritaires - Rapport du CNV 2019](#)
- [« Changer de regard sur l'informel dans les quartiers populaires. De la mécanique « sauvage » à la mécanique de rue »](#), Sébastien Jacquot & Marie Morelle, 9 novembre 2020.
- [La mécanique de rue : vertus cachées d'une économie populaire dénigrée](#), Abou Ndiaye & Agnès Deboulet & Khedidja Mamou, 9 mai 2019
- [« La mécanique à ciel ouvert. Un travail de subsistance dans les quartiers populaires »](#), Collectif Rosa Bonheur, 25 mars 2019
- [Les carnets de l'innovation - Développement économique et renouvellement urbain](#), ANRU, 2021, pp.63-83
- [L'économie informelle : des éléments de diagnostic à la recherche de solutions nouvelles](#), IREV, 2021
- [Comment penser l'informalité dans les villes "du Nord", à partir des théories urbaines "du Sud" ? »](#) Métropoles, n° 22.
- [Economie informelle et quartiers prioritaires : « Valoriser les savoir-faire économiques et soutenir les initiatives des habitants : un nouveau défi »](#), Avis du CNV, octobre 2019.

- Discours, actions et mobilisations autour de l'économie informelle sur le parvis de la gare de Saint-Denis Reconfigurations socio-économiques et politiques en ville Mémoire de master 2 Géographie, Laura Durand, année 2017-2018, Université Paris-est Créteil Val-de-Marne.

Ouvrages

- « Les garages à ciel ouvert : configurations sociales et spatiales d'un travail informel », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 216-217, p. 80-103. Deboulet, A. et Lelévrier, C. (dir.). 2014. Rénovations urbaines en Europe, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- La Ville vue d'en bas, travail et production de l'espace populaire, collectif Rosa Bonheur, Editions Amsterdam, septembre 2019.

CONTACT

Villes et Territoires Occitanie

Caroline MOULIN

Chargée de mission

06.29.42.28.56

caroline.moulin@villes-et-territoires.fr

